

Vieillir en France : participez à la consultation citoyenne

18.8.2026 - | ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comment mieux vieillir en France, aujourd'hui et demain ? Pour nourrir les travaux de la future Conférence nationale de l'autonomie, le Gouvernement lance une consultation citoyenne ouverte à tous. Jusqu'au 20 septembre 2026, chacun est invité à partager son expérience, ses attentes et ses propositions sur la plateforme Agora.

Cette question nous concerne toutes et tous : en 2030, 1 Français sur 4 aura plus de 60 ans. En 2050, ce sera 1 Français sur 3.

Nos attentes évoluent : pouvoir préserver sa santé et son autonomie, choisir son lieu de vie, rester pleinement acteur de ses décisions, trouver des solutions de proximité lorsque les besoins apparaissent, être soutenu lorsque l'on accompagne un proche...

Ces aspirations doivent pouvoir nourrir les politiques publiques de demain.

Donner la parole aux citoyens sur les enjeux du vieillissement

L'avancée en âge et la transition démographique conduisent à faire évoluer les réponses apportées aux personnes âgées, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent.

Comment favoriser le vieillissement en bonne santé ? Comment permettre à chacun de choisir son lieu et son mode de vie ? Comment mieux accompagner les proches aidants ? Comment faire évoluer les établissements et les services médico-sociaux pour répondre aux attentes de demain ?

La consultation « Vieillir en France, aujourd'hui et demain » donne à chacun la possibilité de s'exprimer sur ces enjeux et de contribuer à la réflexion nationale.

Une consultation ouverte à tous

Personnes âgées, proches aidants, familles, professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, associations, collectivités territoriales et, plus largement, tous les citoyens intéressés par les enjeux de l'autonomie sont invités à participer à cette consultation.

Les contributions recueillies permettront de mieux identifier les attentes, les besoins et les priorités des Français et viendront nourrir les travaux engagés dans le cadre de la Mobilisation France Autonomie.

La **Conférence nationale de l'autonomie**, qui se tiendra à l'automne, constituera à ce titre un temps fort de cette démarche.

La consultation porte notamment sur cinq grandes priorités :

- **Agir pour vieillir en bonne santé**, en renforçant la prévention et en encourageant, à tous les

âges de la vie, les habitudes favorables au maintien de l'autonomie ;

- **Diversifier les lieux et les modes de vie**, afin de permettre à chacun de disposer d'une solution adaptée à ses besoins, à ses choix et à son parcours : domicile, habitat partagé, solutions intergénérationnelles ou établissement ;
- **Accompagner la transformation des EHPAD en Maisons France Autonomie**, notamment en poursuivant l'ouverture des EHPAD sur leur environnement et leur transformation en lieux de vie pleinement inscrits dans les territoires
- **Mieux soutenir les proches aidants**, en renforçant leur reconnaissance, leur accompagnement et les solutions susceptibles de faciliter leur quotidien
- **Valoriser les métiers de l'autonomie**, essentiels à la qualité de l'accompagnement, à travers des enjeux d'attractivité, de reconnaissance et de fidélisation des professionnels.

À travers cette consultation, chacun peut ainsi contribuer à faire émerger des réponses plus adaptées aux attentes des personnes et aux réalités des territoires.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, contribuer à construire les réponses de demain

Dans une région marquée par des réalités démographiques et territoriales diverses, l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes âgées constitue un enjeu majeur.

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur encourage ainsi les habitants de la région, les personnes concernées, leurs proches ainsi que l'ensemble des acteurs de l'autonomie à prendre part à cette consultation.

Faire évoluer les réponses en matière d'autonomie suppose de partir des besoins, des parcours de vie et des attentes des personnes. La participation de chacun contribue à construire une offre plus accessible, plus diversifiée et mieux adaptée aux réalités des territoires.

Comment participer ?

La consultation est accessible sur la plateforme Agora jusqu'au 20 septembre 2026.

Participez à la consultation « Vieillir en France, aujourd'hui et demain » et faites entendre votre point de vue.

<https://www.paca.ars.sante.fr/vieillir-en-france-participez-la-consultation-citoyenne-2>